

**GROUPE DES CREANCIERS  
DE CUBA**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**LE GROUPE DES CREANCIERS DE CUBA ET LA REPUBLIQUE DE CUBA  
S'ACCORDENT A DIFFERER DES PAIEMENTS DUS AU TITRE DE L'ACCORD DE 2015**

**Les représentants du Groupe des Créanciers de Cuba et du Gouvernement de la République de Cuba se sont réunis à Paris le 9 juin 2021 pour amender les termes de l'accord du 12 décembre 2015.**

Cet accord fournit un délai supplémentaire à la République de Cuba pour honorer plusieurs paiements dus au titre de l'accord de 2015, tout en maintenant la valeur actuelle de ces montants.

Durant la réunion, la délégation de la République de Cuba a décrit la situation économique et financière de son pays et a présenté les mesures mises en œuvre par le Gouvernement de Cuba destinées à soutenir le développement de l'économie cubaine dans le contexte de la crise du COVID-19.

Les représentants des gouvernements du Groupe des créanciers de Cuba et de la République de Cuba ont confirmé leur volonté de préserver l'accord de 2015 et leur engagement à assurer la pleine mise en œuvre de cet accord, qui constitue une étape clé et a permis une normalisation des relations financières entre le Groupe des créanciers de Cuba et la République de Cuba.

**Background note :**

Le Groupe des Créanciers de Cuba inclut l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.